

JUILLET 2020

LE CONSEIL JURIDIQUE

Présentation

04 42 26 91 92

2 Rue du Mahatma Gandhi
Espace Beauvalle bât A
13090 Aix-en-Provence

PREPARE PAR

Emmanuelle BONNET
Expert-comptable



POURQUOI ?



Le volet juridique de l'accompagnement de votre entreprise est essentiel.

Un conseil juridique pertinent et proactif permet d'optimiser votre situation, ce dès la création de votre entreprise et durant toute son existence.

Les actes juridiques reflètent les décisions des associés, leurs choix de gestion et leur stratégie. En vous assurant la conformité légale et réglementaire des actes établis et la parfaite exécution des différentes formalités, nous sécurisons votre situation personnelle, et celle de votre société.

NOS INTERVENTIONS :

CRÉATION D'ENTREPRISES

SECRÉTARIAT JURIDIQUE

MODIFICATIONS STATUTAIRES :
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL,
AUGMENTATION DE CAPITAL,
TRANSFORMATION...

DISSOLUTION ET LIQUIDATION

REDACTION DES CONVENTIONS
COURANTES ET REGLEMENTEES

LES TEMPS FORTS DE LA MISSION JURIDIQUE



1/ ACCEPTATION DE LA MISSION

- Phase préalable indispensable pour comprendre vos besoins
- Analyse de la faisabilité de l'opération et optimisation
- Explications des différentes étapes pour accomplir la formalité

3/ REDACTION DES ACTES

- Respect de la conformité légale et réglementaire
- Vérification de la mise à jour des informations relatives aux associés
- Enregistrement des actes auprès des services fiscaux le cas échéant

5/ RESTITUTION DES ÉLÉMENTS

- Restitution des documents attestant de la nouvelle situation
- Remise d'une plaquette contenant l'intégralité des actes accomplis
- Une version numérisée vous est également transmise

2/ LETTRE DE MISSION

- Formalisation de la mission juridique confiée
- Le calendrier d'intervention et nos honoraires
- Une assurance sur le travail réalisé

4/ FORMALITÉ JURIDIQUE

- Rédaction et publication de l'annonce légale
- Préparation du dossier avec les différents formulaires complétés
- Gestion de la relation avec les services compétents

NOTRE VOLONTE :

"SECURISER L'ENTREPRISE ET SON
DIRIGEANT"



PASCALE BONNET
*Expert-comptable
Commissaire aux comptes*



EMMANUELLE
BONNET
*Expert-comptable
Commissaire aux comptes*



ANTHONY VALIDIERI
Chef de mission